



# 2023 plein d'espoir

Date de parution: Janvier 2023

## Les vœux du Maire

Chères Aschèroises et Chers Aschèrois,

### Sommaire :

#### Page 1 :

- Les vœux du Maire
- Les vœux des associations

#### Page 2 :

- Les vœux du Président de la CCF
- Bonnes résolutions 2023

#### Page 3 :

- Convention avec l'ADIL
- Banque alimentaire

#### Page 4 :

- Les Sapeurs Pompiers
- Repas des aînés
- Rézo pouce évoluée
- Pentone de l'année

Je vous souhaite une très belle année 2023, réussite dans vos projets et bonheur pour vous et vos proches. Faites de cette nouvelle année un rêve et de ce rêve une réalité.

Pour commencer, je remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du conseil municipal, ainsi que l'ensemble du personnel administratif et technique. Merci à chacun personnellement.

Je remercie également chacun des acteurs de notre village : Médecins, Infirmières, Artisans, Commerçants, Agriculteurs, Enseignants, Pompiers, Présidents, Membres et Bénévoles des associations.

Je souhaite la bienvenue aux nombreux nouveaux habitants qui ont rejoint notre village.

### Grâce à tous, Aschères le Marché existe, se dynamise et vit.

De gros travaux d'aménagement du bourg devraient commencer en milieu d'année pour se terminer fin 2024. Pendant les travaux, la traversée d'Aschères sera interdite aux poids lourds en accord avec le département. Pourrons-nous maintenir cette interdiction définitivement sachant que nous ne sommes pas les seuls décideurs ?

Dans quelques semaines, nos ateliers municipaux déménagent pour la rue de Beaumont. Des travaux vont être réalisés cette année pour créer une salle associative en remplacement des anciens ateliers rue Fleurie.

Suite à l'achat du cabinet médical par la commune, notre nouvelle praticienne, la

Docteur Sonia MARZOUK, est installée au 2 Grande Rue depuis la mi-juillet. Deux infirmières, Marina LUBIN et Marion DEBOUCHE-VENARD ont également intégré les lieux au 1 rue de Tressonville (à l'arrière du cabinet des Médecins). Souhaitons leur la bienvenue.

Comme vous avez pu le constater, les 6 éoliennes sont en place sur notre commune. Celles-ci vont être mises en service prochainement. Soyons fiers de produire de l'électricité verte chez nous. En suivant, des travaux de voirie seront effectués sur une partie des rues de Glatigny et de Bardy.

Bonne lecture pour ce premier bulletin municipal de l'année et je vous renouvelle tous mes vœux de réussite pour 2023.

Votre Maire,  
Christian LEGENDRE



### Vœux des associations :

L'ensemble des associations d'Aschères le Marché vous souhaite une bonne année 2023

**Meilleurs Vœux à tous**



## Les vœux du président de la CCF :

La population d'Aschères a connu ces dernières années une légère baisse. En effet, celle-ci est passée de près de 1200 habitants en 2011 à environ 1130 en 2022. Cette tendance semble s'inverser en liaison avec cette dynamique démographique qui caractérise l'ensemble du territoire de la CCF et qui nous place au premier rang des 15 communautés de communes du Loiret. Cette attractivité, dont nous pouvons nous réjouir, ne doit pas cependant occulter les enjeux et les défis auxquels nous allons devoir répondre pour l'ensemble de nos communes.

La CCF reste plus que jamais mobilisée au côté de votre municipalité pour répondre à ces défis majeurs que représentent la santé, la mobilité et les services à la population.

Dans ce domaine de la santé, l'investissement des élus locaux est total et les nombreuses réunions avec la Préfecture, la Région, le Département et les différents praticiens devraient permettre de faire évoluer le dossier même si de nombreux obstacles se dressent encore sur notre route. Quoi qu'il en soit, la CCF, sous forme d'un fonds de concours s'est engagée à participer à hauteur de 10% du montant HT des travaux dans des bâtiments à destination médicale.

La CCF n'a pas fait le choix de la compétence « Mobilité » qui reste l'apanage de la Région Centre Val de Loire et du Département. Un diagnostic et une analyse des besoins sont indispensables pour élaborer un schéma directeur d'une part élargi vers la métropole en particulier et d'autre part des projets de liaisons douces et intracommunautaires. Les difficultés à l'embauche que connaissent certaines entreprises locales sont largement liées à ces problèmes de déplacement.

Les services à la population connaissent un développement important répondant aux besoins des familles et le succès de l'ouverture de crèches sur notre territoire confirme cette attente des jeunes parents.

La rénovation du centre nautique Aquanova a autorisé sa réouverture début juillet. Les conditions estivales ont permis d'enregistrer certains jours une belle fréquentation.

A Neuville-aux-Bois, près de la voie ferrée qui traverse la route de Chilleurs, le terrain qui doit recevoir le nouveau siège administratif de la CCF a été défriché et si les délais administratifs le permettent, les travaux devraient commencer début 2023.

Des remerciements renouvelés à la Municipalité, à son Maire, pour la qualité des rapports humains ainsi que de leur accueil chaleureux en toute circonstance.

Je souhaite à chacun d'entre vous, Aschèroises, Aschèrois, une belle santé pour 2023 et vous prie de recevoir tous mes meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année.

Jean-François DESCHAMPS  
Président de la CCF



## Bonnes résolutions 2023 :

### Limitations de vitesse en agglomération :

Beaucoup de personnes nous remontent des problèmes concernant la vitesse en ville des véhicules de tous types (autos, motos, camions, tracteurs). Il est obligatoire et important de RESPECTER et APPLIQUER ces limitations imposées par le code de la route, que ce soit sur les grands ou les petits axes routiers, aux abords des habitations, de jour comme de nuit. De ce fait, les contrôles radar qui sont déjà en place vont s'intensifier. Merci de penser à la sécurité de tous.



### La Courtoisie : (Rappel de l'article paru en 2021)

Depuis quelque temps, à nouveau, les agents municipaux chargés de l'accueil à la mairie souffrent d'un manque évident de respect de la part de certains administrés. Nous sommes obligés de rappeler que des problèmes, des pannes, des coupures d'eau ou d'électricité, des délais d'attente peuvent malheureusement arriver. Les agents municipaux n'en sont ni les décideurs, ni les responsables, pourtant ce sont eux qui doivent essuyer la colère des mécontents. Ce manque de respect inqualifiable et tellement inutile doit cesser. Les injures et les décibels ne règlent pas les problèmes et même en compliquent la compréhension et donc la résolution. Adoptons une attitude constructive. Les demandes effectuées de cette façon ne seront plus prises en compte.



## **CONVENTION de partenariat avec l'ADIL :** (Communiqué de presse)

Le renouvellement de la convention de partenariat CEP (Conseil en Énergie Partagé) entre la commune d'Aschères le Marché et l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir a eu lieu le jeudi 1er septembre 2022 à 14H00 en mairie en présence de : Christian LEGENDRE, Maire d'Aschères le Marché, Hugues SAURY Sénateur et Président de l'ADIL 45-28, Jean-François DESCHAMPS, Président de la CCF et Mariane DUBOIS, Conseillère Départementale.

Ce service de conseil « énergie » permet de réaliser :

- Une analyse des consommations d'énergie de la commune afin d'identifier les postes de consommation les plus importants (bâtiments publics quels que soient les usages : mairie, école, salle polyvalente, dojo...mais aussi éclairage public et flotte de véhicules).
- La rédaction de préconisations d'actions : changement de puissance souscrite, réglage des horaires de réduits d'inoccupation, réalisation de travaux.
- Un accompagnement des communes dans l'expression de leurs besoins auprès des entreprises : aide à la rédaction des cahiers des clauses techniques particulières (CCTP).
- Une explicitation des aides susceptibles d'être mobilisées (valorisation des certificats d'économie d'énergie en collaboration avec les services du Conseil départemental du Loiret, subventions...)
- Un conseil à la maîtrise d'usage des bâtiments à l'attention des occupants des bâtiments.

C'est l'ADIL du Loiret et d'Eure-et-Loir - Espace Conseil France Rénov du Loiret qui assure cette mission depuis mai 2018 dans le département du Loiret. Ce projet est soutenu par l'ADEME.

La commune d'Aschères-le-Marché s'est engagée dans une démarche de maîtrise de ses charges énergétiques depuis 2016 et souhaite poursuivre cet accompagnement dans le cadre de projets de rénovation de bâtiments publics.

Rappel des missions générales de l'ADIL : Depuis 2004, l'ADIL informe les particuliers, gratuitement et objectivement, sur toutes les questions liées au logement (relations propriétaires-locataires, accession à la propriété, aides à l'amélioration de l'habitat, relations de voisinage...). En 2021, 17 000 contacts enregistrés. L'ADIL porte l'Espace Conseil France Rénov (nouveau nom après Espace Info Énergie) qui informe les particuliers sur leur projet de rénovation thermique, le changement de chaudière, l'installation d'énergies renouvelables... Les sollicitations ne cessent de croître. Ce sont plus de 11 000 consultations qui ont été dispensées en 2021, soit + 200 % d'augmentation au cours des 5 dernières années : besoin évident pour les particuliers de se tourner vers une structure neutre, tiers de confiance, dans un contexte de fort démarchage et de multiplication des propositions commerciales.

Contact presse à l'ADIL 45-28 — Espace Conseil France Rénov : Magali BERTRAND (Directrice) : 02 38 62 47 07

## **Collecte banque alimentaire :**

Les 25, 26 et 27 novembre 2022, se tenait la collecte de la Banque Alimentaire. Elle avait lieu à la mairie, « Chez Pépère » et au Super U de Neuville aux Bois. Malgré le contexte actuel, 804 kilos ont été récoltés.

Plusieurs bénévoles (Mmes Nègre Bernadette, Cirade Marie, Gillet Martine, Peugnet Valérie, Fauconnier Janine et Avilès Maïté) se sont relayées au Super U en tenant des permanences de 9h à 16h (faute de bénévoles) pour pouvoir récolter les denrées. Mr Vappereau François a assuré les allers-retours avec son camion pour le transport de la marchandise. Merci à tous ces bénévoles et aux donateurs, sans qui cette récolte n'aurait pas été aussi fructueuse.

Merci aussi au Comité des Fêtes pour ses dons.

### **Appel à volontaires :**

Si vous voulez donner de votre temps libre, nous recherchons des bénévoles pour la prochaine collecte qui aura lieu le dernier week-end de novembre 2023. **Merci de contacter le secrétariat de la Mairie qui enregistra votre candidature.**



## LES SAPEURS POMPIERS D'ASCHERES recrutent :

Le centre de première intervention d'Aschères-le-Marché regroupe les volontaires d'Aschères-le-Marché, Crottes en Pithiverais et Oison. Il se compose de 9 sapeurs-pompiers (1 officier, 2 sous-officiers et 6 hommes de rang).

Le nombre d'interventions sur la commune et ses environs varie entre 60 et 80 par an (secours à victimes, accident sur la voie publique, feux, divers...).

La caserne possède un véhicule d'intervention polyvalent équipé du matériel incendie et secourisme et d'un véhicule léger pour assurer différentes missions comme le renfort de personnels, les formations...

La formation est assurée par des manœuvres mensuelles et des stages de perfectionnement. Aujourd'hui, il est plus simple de devenir sapeur-pompier volontaire grâce à l'engagement différencié. Cela s'adresse aux futures recrues souhaitant remplir uniquement les missions de service d'urgence à la personne (blessures, malaises, accidents de la route...) et des opérations diverses (protection des biens et de l'environnement) et qui ne veulent pas aller au feu.

Si vous êtes intéressé pour nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

**[cpiaschereslemarche@sdis45.fr](mailto:cpiaschereslemarche@sdis45.fr)**



## Repas des AÎNÉS :

Après deux années sans pouvoir se réunir, les aînés ont pu se retrouver le dimanche 16 octobre autour d'un repas préparé par le traiteur Badaire. Lise Daliger et son acolyte ont pu les divertir en musique.

La soixantaine de convives, accompagnés d'élus municipaux, étaient présents pour passer un agréable moment tous ensemble.

La décoration automnale a été réalisée par Mmes Badaire et Gillet Martine ainsi que par le centre de loisirs qui avait préparé de jolis dessous de bouteilles.



## Rezo Pouce évolue et devient Rézo Mobicoop :

La commune d'Aschères le Marché a décidé de s'engager au côté du PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne pour une mobilité durable et solidaire en mettant à disposition Rézo Mobicoop, une nouvelle application pour partager vos trajets quotidiens ou occasionnels.

L'appli évolue et présente maintenant deux espaces selon votre besoin :

- L'espace Rezo Pouce (que vous connaissez déjà) pour vous déplacer en autostop, notamment grâce aux nombreux Arrêts sur le Pouce.

-L'espace Rezo Covoit pour vous organiser en covoiturage pour vos trajets réguliers, ponctuels et même vers des événements.

Un compte unique (Gratuit) vous permet de passer d'un service à l'autre facilement.

Téléchargez l'application sur Apple Store ou sur Google Play Store suivant votre système d'exploitation.



## Pantone de l'année 2023 :

Comme chaque année la société américaine Pantone (le célèbre fabricant de nuanciers) a attribué une couleur à la nouvelle année. Après une année 2022 en bleu VERY PERI (bleu avec une touche de rouge-violet) l'année 2023 sera en PANTONE 18-1750 Viva Magenta. Selon Pantone, cette couleur, descendante de la famille des rouges avec des nuances de rose représente la "vitalité", la "vigueur" et la "force".

Trois caractéristiques bien utiles en cette période mondialement tourmentée...

4

**PANTONE  
18-1750**